[Texte]

be prepared, as committee members, to give as much time as possible to let all Canadians who want to be heard to be heard. It is as simple as that. I think to deny them that opportunity would again be unfair and discriminatory.

On those two major points, Mr. Chairman, I think the terms you have outlined in this opening statement I would ask for reconsideration, and would propose that we change those terms so that the committee first be allowed to travel, and secondly that there not be any time limitations set on the work of the committee, but that the committee be open to hear those who want to be heard.

. 0945

Mr. Allmand: With respect to your statement, on page 2 you suggest that we deal with the bill in sectoral portions. You say that this would allow for a reasoned and comprehensive approach to debate and logical conclusion. Obviously, Mr. Chairman, you are not familiar with the hearings we had on the elements of the agreement in the Standing Committee on External Affairs and International Trade in November and December. I would say that maybe only one out of ten witnesses who appeared before that committee dealt with only one part of the deal. Nearly every group, from chambers of commerce to trade unions to citizens groups, whether they are professional groups or whatever, who will want to speak on the bill and the agreement will want to touch on several parts. If you were to adhere to that suggestion that we deal with it in sectoral portions, I can see groups wanting to come back and back again.

For example, if you were going to spend three days on agriculture, then a week later spend time on the automotive agreement part, it would be very difficult to restrict the great majority of witnesses. They would say that they want to talk about six parts of the agreement, not just one. So I urge you to drop that. If you look at the experience in the former committee, you will see that it is not workable.

Also, like my colleague, I find totally unacceptable the statement you made that there should be no need to hear witnesses, that our task is to examine the details and precise wording of the bill. As one who served on the standing committee in November, we spent only one day in each province and then only in the capital of the province. On every occasion we had knowledgeable groups and individuals who had no chance to appear at all.

I think we have an obligation to hear these people, because they have something to say. It is about time, instead of listening to each other, that we listen to the Canadian public on this, in public by the way. I know the government will say that they had in camera discussions with various groups, but those were in camera, and they picked the groups they wanted to talk to. I think in this case we should listen to those who want to talk to us, and

|Traduction|

être prêts à entendre, dans toute la mesure du possible, tous les Canadiens qui le souhaiteront. C'est aussi simple que cela. Le leur interdire, ce serait de l'injustice et de la discrimination.

Je vous demanderais donc, monsieur le président, de revenir sur ces deux aspects de votre déclaration initiale, et je proposerais que notre mandat soit modifié de façon à nous permettre, premièrement, de voyager, et deuxièmement, de disposer de tout le temps voulu pour entendre tous ceux qui souhaiteront se faire entendre.

M. Allmand: À la page 2 de votre déclaration, vous proposez d'aborder ce projet de loi secteur par secteur. Selon vous, cela nous permettrait d'aborder le débat de façon raisonnée et complète pour aboutir à des conclusions logiques. Vous n'êtes manifestement pas au courant, monsieur le président, des audiences que nous avons eues sur les éléments de l'accord au Comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur en novembre et en décembre. Peut-être qu'un sur dix seulement des témoins s'en est tenu à un aspect particulier de l'entente. Pratiquement tous les groupes, des chambres de commerce aux syndicats et groupes de citoyens, groupes de professionnels ou autres, qui demanderont à se faire entendre sur ce projet de loi et sur l'accord auront des opinions à formuler sur plusieurs aspects de la question. Si vous insistez pour un découpage sectoriel, nous risquons de voir le même groupe demander à comparaitre plusieurs fois de suite.

Si, par exemple, vous décidez de consacrer trois jours à l'agriculture, puis la semaine suivante à l'automobile, vous allez avoir beaucoup de mal à convaincre les témoins de ne comparaître qu'une seule fois. Ils vont vous dire qu'ils souhaitent intervenir au sujet des six parties de l'accord, et non d'une seule. Je vous conseille donc de laisser tomber cette formule. Si vous regardez ce qui s'est passé avec le précédent comité, vous verrez qu'elle ne marche pas.

D'autre part, j'estime, comme mon collègue, qu'il est parfaitement inacceptable de dire que nous n'avons pas besoin d'entendre des témoins et que nous sommes simplement là pour étudier les petits détails de ce projet de loi. Le comité permanent dont je faisais partie en novembre dernier n'a passé qu'un seul jour dans chacune des provinces, et uniquement dans la capitale de ces provinces. Chaque fois, des groupes et des particuliers qui avaient quelque chose à dire n'ont pas pu se faire entendre.

Je crois que nous avons le devoir d'entendre ces genslà, car ils ont quelque chose à dire. Il serait temps qu'au lieu de nous écouter parler les uns les autres, nous commencions à écouter le public canadien dans un débat public. Je sais bien que le gouvernement va nous répondre qu'il a déjà eu des entretiens à huis clos avec les représentants des divers groupes, mais il s'agissait d'entretiens à huis clos, avec des gens soigneusement